

Réforme des APL : 41 % des allocataires perdants !

Alors que la réforme des allocations logement est effective depuis le 1^{er} janvier 2021, ses conséquences sur les allocataires sont d'ores et déjà dramatiques avec notamment une baisse de 8,4 % du nombre de bénéficiaires, soit 18 500 foyers. Un chiffre qui fait craindre le pire alors que notre pays continue de faire face aux conséquences économiques et sociales du Covid-19.

Mise en place depuis 5 mois, la réforme du calcul des APL n'a, pour l'instant, fait l'objet d'aucune étude d'impact de la part du gouvernement. En étudiant les premiers chiffres de la CNAF, il n'est pas difficile de comprendre pourquoi : 41 % des allocataires ont vu leur APL diminuer suite à la réforme.

Cette dernière est mise en œuvre dans une période où l'équilibre financier des familles est déjà fortement déstabilisé par la crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales. Pour de nombreux allocataires, l'APL participait à maintenir un équilibre fragile de leur budget et cette réforme fait clairement figure de rattrapage brutal. Elle intervient au pire moment.

Consciente de la précarisation grandissante des ménages, la CNL avait pourtant alerté les pouvoirs publics sur les dangers à mener à bien une telle réforme. En vain car le gouvernement n'avait pu se résoudre à laisser passer une occasion de réaliser 750 millions d'euros d'économies sur le dos des locataires !

Au vu de l'impact de la contemporanéisation du calcul des APL sur les ménages économiquement fragiles, la CNL demande, à nouveau, son retrait. Alors que le pouvoir d'achat des ménages est au plus bas, et que la précarité gagne chaque jour du terrain, le gouvernement ne peut décemment pas s'obstiner dans une réforme qui met à mal les plus fragiles d'entre nous.

